



Vitry-le-François

Le 13 février 2018

**CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA VILLE DE VITRY-LE-FRANÇOIS**

**Compte-rendu de la séance du  
Jeudi 8 février 2018**

---

Le Conseil Municipal s'est réuni le jeudi 8 février 2018 à 18 H 00, à l'Hôtel de Ville, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Jean-Pierre BOUQUET, Maire de la Ville de VITRY-LE-FRANÇOIS.

Ce Conseil Municipal s'est réuni conformément aux dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales.

**Etaient présents** : M. BOUQUET, Mme DOREMUS, M. MOUTON, Mme REOLON, M. BURCKEL, Mme COLLIN, M. LALOUETTE, Mme VEGA, M. TINDILLIERE, Mme JACQUEMOT, M. MIRAN, Mme SERRE, M. TESTA, Mmes LEPAGE, COLSON, Mme COMPAGNON (jusqu'à 19H45), Mme GUERIN, M. ROCH, Mme BARTOLOMEO, M. KOENIG, Mme GOUILLY, M. REMY, M. BIARD (à partir de 18H20), Mme ALIPS, M. HARLE (à partir de 18h30).

**Absents excusés** : MM. GONTHIER, DEMANGE, AIME, DUCHENE, Mme POINCEAUX, M. BENETON.

**Absentes** : Mmes BERTRAND, RIGAL.

5 pouvoirs sont déposés sur le bureau de Monsieur le Maire :

- ✓ M. GONTHIER donne pouvoir à M. MOUTON ;
- ✓ M. DEMANGE donne pouvoir à Mme VEGA ;
- ✓ M. AIME donne pouvoir à Mme DOREMUS ;
- ✓ M. DUCHENE donne pouvoir à M. BIARD (à partir de 18h20) ;
- ✓ Mme COMPAGNON donne pouvoir à M. REMY (à partir de 19h45).

LE CONSEIL,

✎ **DESIGNE** Madame Linda GOUILLY pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

LE CONSEIL,

✎ **ADOpte**, à l'unanimité, le procès-verbal de la séance du Conseil Municipal du 5 octobre 2017.

M. le Maire rend compte aux élu-e-s municipaux d'une autorisation, par arrêté préfectoral, d'exploiter une carrière, une installation de traitement et une station de transit situées sur le territoire des communes de REIMS-LA-BRULÉE et LUXEMONT et VILLOTTE par la société BLANDIN SABLES ET GRAVIERS. Il informe que ce document est en consultation au secrétariat général.

**Passant à l'ordre du jour ;**

## **Administration générale - Compte rendu des délégations du Conseil Municipal au Maire**

↳ **PREND CONNAISSANCE** du compte-rendu des délégations du Conseil Municipal au Maire.

### **Délibération n°1 : Administration générale - Délégations du Conseil Municipal au Maire**

↳ **DECIDE**, à l'unanimité, de confier à notre Maire, pour la durée de son mandat et lorsque les crédits sont inscrits au budget, la capacité de prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres de :

- fournitures et services ainsi que toute décision concernant leurs avenants dans la limite de 221.000,00 € H.T. ;
- travaux ainsi que toute décision concernant leurs avenants dans la limite de 500.000,00 € H.T..

### **Délibération n°2 : Administration générale - Ancienne bibliothèque rue Maître Edmé - Transfert d'une partie des locaux à la Communauté de Communes VITRY, CHAMPAGNE ET DER pour la création d'un espace coworking**

Arrivée M. BIARD à partir de 18h20.

↳ **APPROUVE**, à l'unanimité, le transfert à la Communauté de Communes de l'usufruit de la partie des locaux de l'ancienne bibliothèque qui sera affectée à l'aménagement d'un espace de coworking ;

↳ **AUTORISE**, à l'unanimité, la Communauté de Communes à y effectuer les travaux d'aménagement nécessaires ;

↳ **DIT**, à l'unanimité, que ce transfert est temporaire et soumis dans le temps à l'activité de coworking ;

↳ **AUTORISE**, à l'unanimité, Monsieur le Maire, ou son représentant, à signer tous les documents relatifs à la mise en œuvre de ce projet.

### **Délibération n°3 : Finances - Rapport d'Orientation Budgétaire 2018**

Arrivée M. HARLE à partir de 18h30.

↳ **PREND CONNAISSANCE ET DEBAT** des orientations budgétaires qui prévalent dans l'élaboration par le Maire du projet de Budget Primitif de l'exercice à venir.

### **Délibération n°4 : Finances - Dotation d'Equipeement des Territoires Ruraux - Demande à l'Etat et propositions d'affectation**

↳ **SOLLICITE**, par 25 avis favorables et 4 abstentions (MM. BIARD, DUCHENE (pouvoir), HARLE, Mme ALIPS), pour l'année 2018, le bénéfice de la Dotation d'Equipeement des Territoires Ruraux et des autres partenaires potentiels pour le financement du programme énoncé aux taux les plus élevés possibles ;

↳ **ENGAGE**, par 25 avis favorables et 4 abstentions (MM. BIARD, DUCHENE (pouvoir), HARLE, Mme ALIPS), notre collectivité à réaliser ces opérations ;

↳ **ARRETE**, par 25 avis favorables et 4 abstentions (MM. BIARD, DUCHENE (pouvoir), HARLE, Mme ALIPS), les plans de financement suivants :

- Renforcement des menuiseries extérieures au 1er étage de l'Hôtel de Ville :  
Coût estimé : 124.670,00 € H.T.  
financé par :
  - D.E.T.R. (40 %) : 49.868,00 €
  - Fonds de Soutien à l'Investissement public Local (20 %) : 24.934,00 €
  - Fonds propres (40 %) : 49.868,00 €
- Aménagement du boulevard Carnot et du parvis de l'Hôtel de Ville :  
Coût estimé : 2.014.950,00 € H.T.  
financé par :
  - D.E.T.R. (40 %) : 805.980,00 €
  - Fonds de Soutien à l'Investissement public Local (1.8%) : 34.800,00 €
  - Fonds propres (58.2 %) : 1.174.170,00 €
- Mise aux normes d'accessibilité des bâtiments communaux – 1ère tranche  
Coût estimé : 516.480,00 € H.T.  
financé par :
  - D.E.T.R. (40 %) : 206.952,00 €
  - Fonds propres (60 %) : 309.888,00 €
- Remplacement des menuiseries à l'espace Paul Bert :  
Coût estimé : 116.300,00 € H.T.  
financé par :
  - D.E.T.R. (40 %) : 46.520,00 €
  - Fonds de Soutien à l'Investissement public Local (20 %) : 23.260,00 €
  - Région Grand Est/Ademe (Climaxion) (10 %) : 11.630,00 €
  - Fonds propres (30 %) : 34.890,00 €

↳ **SOLLICITE**, par 25 avis favorables et 4 abstentions (MM. BIARD, DUCHENE (pouvoir), HARLE, Mme ALIPS), des subventions du Département de la Marne et du Fonds de Soutien à l'Investissement public Local, au taux le plus élevé possible, dans le cas où le cumul des subventions est possible avec la D.E.T.R..

#### **Délibération n°5 : Finances - Subventions 2018 aux associations**

↳ **AUTORISE**, à l'unanimité, le versement d'une subvention de 2.000,00 € à l'association MD Organisation pour l'élection de Miss Marne 2018, et d'une avance sur subvention de 1.750,00 € au MOTOBALL CLUB VITRYAT ;

↳ **DIT**, à l'unanimité, que les crédits correspondants seront inscrits au budget 2018.

#### **Délibération n°6 : Marchés - Autorisation donnée au Maire de signer un avenant**

Départ Mme COMPAGNON à partir du 19h45 (pouvoir à M. REMY)

↳ **APPROUVE**, à l'unanimité, cet avenant à passer avec la société VITRIL SAINT GEORGES ;

↳ **AUTORISE**, à l'unanimité, Monsieur le Maire, ou son représentant, à signer les avenants correspondants ainsi que tous les documents relatifs à ces affaires ;

↳ **DIT**, à l'unanimité, que les crédits seront inscrits au budget primitif 2018 de la collectivité.

## **Délibération n°7 : Marchés - Autorisation de signature de marchés – Travaux de mise hors d'eau de l'ancienne prison**

✚ **APPROUVE**, à l'unanimité, le classement proposé et l'attribution du lot n°1 à l'entreprise THIRIOT et celle du lot n°2 à l'entreprise LE BRAS Frères ;

✚ **AUTORISE**, à l'unanimité, Monsieur le Maire, ou son représentant, à signer les marchés correspondants suivants :

- Marché portant sur le lot n°1 à conclure avec l'entreprise THIRIOT pour un montant de 106.086,00 € H.T. ;
- Marché portant sur le lot n°2 à conclure avec l'entreprise LE BRAS Frères pour un montant de 285.910,74 € H.T. ;

✚ **AUTORISE**, à l'unanimité, Monsieur le Maire, ou son représentant, à solliciter toutes les subventions possibles aux taux les plus élevés auprès de tous les partenaires pouvant être appelés sur le projet ;

✚ **DIT**, à l'unanimité, que les crédits seront inscrits au budget 2018.

## **Délibération n°8 : Marchés - Achat d'énergies - Lancement d'une procédure d'appel d'offres ouvert**

✚ **APPROUVE**, à l'unanimité, ces achats d'énergies ;

✚ **AUTORISE**, à l'unanimité, Monsieur le Maire, ou son représentant, à lancer une procédure d'appel d'offres ouvert et à signer les accords-cadres et marchés subséquents avec la ou les entreprises retenues, et à signer tous les documents relatifs à cette affaire ;

✚ **DIT**, à l'unanimité, que les crédits nécessaires seront inscrits à notre budget 2018 et qu'ils seront réinscrits pour les années suivantes.

## **Délibération n°9 : Personnel municipal - Tableau des effectifs - Création de trois postes à temps complet**

✚ **DECIDE**, par 25 avis favorables et 4 abstentions (MM. BIARD, DUCHENE (pouvoir), HARLE, Mme ALIPS), la création de trois postes à temps complet ;

- un poste d'adjoint administratif territorial ;
- un poste de rédacteur territorial ;
- un poste de directeur territorial.

✚ **MODIFIE et APPROUVE**, par 25 avis favorables et 4 abstentions (MM. BIARD, DUCHENE (pouvoir), HARLE, Mme ALIPS), en conséquence, le tableau des effectifs ;

✚ **AUTORISE**, par 25 avis favorables et 4 abstentions (MM. BIARD, DUCHENE (pouvoir), HARLE, Mme ALIPS), Monsieur le Maire, ou son représentant, à signer tous les documents se rapportant à ces emplois ;

✚ **DIT**, par 25 avis favorables et 4 abstentions (MM. BIARD, DUCHENE (pouvoir), HARLE, Mme ALIPS), que les crédits nécessaires à ces recrutements seront inscrits au budget 2018 et aux budgets suivants.

### **Délibération n°10 : Personnel municipal - Convention de mise à disposition d'un agent de la Ville de VITRY-LE-FRANÇOIS à la S.T.D.M.**

- ↪ **APPROUVE**, à l'unanimité, la mise à disposition au service de la Société S.T.D.M. de Monsieur Benaouda KORGHLOU, agent de la Ville de VITRY-LE-FRANÇOIS – adjoint technique territorial, à raison d'un temps complet, pour une durée de trois ans renouvelables, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2018 ;
- ↪ **APPROUVE**, à l'unanimité, les termes de la convention de mise à disposition ;
- ↪ **AUTORISE**, à l'unanimité, Monsieur le Maire, ou son représentant, à signer ladite convention et tous les documents se rapportant à cette affaire ;
- ↪ **DIT**, à l'unanimité, que les crédits correspondants à cette mise à disposition seront inscrits au budget 2018 et suivants.

### **Délibération n°11 : Personnel municipal - Adoption des règlements**

- ↪ **ADOpte**, à l'unanimité, les trois règlements :
  - le règlement des formations ;
  - le règlement d'utilisation des véhicules de service et véhicules de fonction ;
  - le règlement intérieur d'hygiène et sécurité ;
- ↪ **AUTORISE**, à l'unanimité, Monsieur le Maire, ou son représentant, à mettre en œuvre les dispositions prévues par les trois règlements.

### **Délibération n°12 : Urbanisme - Cession de locaux rue de la Faïencerie à VITRY-LE-FRANÇOIS**

- ↪ **APPROUVE**, par 25 avis favorables et 4 avis contraires (MM. BIARD, DUCHENE (pouvoir), HARLE, Mme ALIPS), la cession en deux temps à l'Ambassade Chrétienne Pentecôtiste, ou toute autre entité qui s'y substituerait, de la propriété sis 12 avenue de la République, cadastrée section AR 116 et 150 p, à définir par le géomètre, dans les conditions énoncées ci-dessus ;
- ↪ **AUTORISE**, par 25 avis favorables et 4 avis contraires (MM. BIARD, DUCHENE (pouvoir), HARLE, Mme ALIPS), Monsieur le Maire, ou son représentant, à signer les actes à intervenir qui seront passés en l'étude de Maître LEPAGE, ou tout autre notaire qui s'y substituerait et d'une manière générale, tous les documents se rapportant à cette affaire ;
- ↪ **DIT**, par 25 avis favorables et 4 avis contraires (MM. BIARD, DUCHENE (pouvoir), HARLE, Mme ALIPS), que les dépenses et les recettes ainsi engendrées seront imputées aux budgets correspondants.

### **Délibération n°13 : Transition énergétique - Projet de rénovation énergétique du patrimoine**

- ↪ **APPROUVE**, à l'unanimité, l'engagement financier de la Ville dans l'étude de rénovation énergétique du patrimoine bâti, selon le montage financier suivant :

Montant de l'étude : 58.548,00 € T.T.C.

- Subvention de la Caisse des Dépôts (50 %) : 29.274,00 € T.T.C.
- CCVCD (30 %) : 17.564,40 € T.T.C.
- Vitry-le-François (20 %) : 11.709,60 € T.T.C.

↪ **AUTORISE**, à l'unanimité, Monsieur le Maire, ou son représentant, à signer la convention financière correspondante entre la Communauté de Communes et la Ville de VITRY-LE-FRANÇOIS.

**L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h20.**



**LE MAIRE,**

**Jean-Pierre BOUQUET**